

INVITATION PRESSE

Fort de France, le 27 mars 2023

Chlordéconémie : un dispositif d'« aller-vers » dans les exploitations agricoles de la banane

Jean-Christophe BOUVIER, Préfet de la Martinique et Anne BRUANT-BISSON, Directrice Générale de l'ARS Martinique, vous convient à la séance de prélèvements du dispositif de chlordéconémie qui se déroulera le :

Mardi 28 mars 2023 à 7h30 à l'Habitation Concorde à Sainte-Marie

Cette campagne de tests de chlordéconémie a pour objectif de faciliter l'accessibilité au dosage de chlordéconémie des travailleurs volontaires du secteur de la banane. Elle est réalisée en partenariat avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) des infirmiers libéraux, le centre hospitalier universitaire de la Martinique (CHUM) et le transporteur Trans lab Express.

Dans le cadre du plan chlordécone IV, ce dispositif vise à terme à limiter l'exposition et réduire la teneur de chlordécone dans le sang des salariés de la production agricole, de par la mise en place d'un parcours d'accompagnement individualisé et gradué en collaboration avec les professionnels de santé œuvrant dans le champ de la nutrition.

Depuis le 12 janvier, date de mise en œuvre du dispositif, **près de 400 travailleurs agricoles ont bénéficié d'un test de chlordéconémie** lors des 20 séances de prélèvements effectuées sur 13 exploitations de banane réparties sur les communes de Ducos, du Lamentin, du Vauclin et du François.

Contact presse :

Cabinet du préfet : communication@martinique.gouv.fr

Cabinet de la directrice générale de l'ARS : ars-martinique-communication@ars.sante.fr